Direction des Ressources Humaines et de la Formation Continue

Service des Examens & Concours Centre Administratif A. Bénech - 191 avenue du Doyen Gaston Giraud – 34295 MONTPELLIER CEDEX

LA DIRECTRICE GENERALE

VU le code général de la fonction publique,

VU le décret n° 2011-660 du 14 juin 2011 modifié portant statuts particuliers des personnels administratifs de la catégorie B de la fonction publique hospitalière,

VU le décret n° 2011-661 du 14 juin 2011 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique hospitalière,

VU l'arrêté du 27 septembre 2012 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours externe et interne permettant l'accès au premier grade du corps des assistants médico-administratifs de la fonction publique hospitalière,

Considérant l'avis d'ouverture du concours externe sur titres d'assistant Médico-Administratif 1er grade, sur le portail des concours de la Fonction Publique Hospitalière en date du 1er septembre 2025, en vue de pourvoir 10 postes,

DECIDE

<u>ARTICLE 1°</u>: Les candidats autorisés à concourir au concours externe sur titres pour l'accès au grade d'assistant Médico-Administratif 1^{er} grade, organisé au CHU de Montpellier en vue de pourvoir 10 postes, sont :

ABA Lyna

ABID Ilhane

AIECH Nathalie

ARDJANI Wassila

ARNAUD Lola

BARRALE Marion

BELIN Mélanie

BERTRAND Maude

BOISRAME Caroline

COPIN Laurence

CREPET Christine

DALZON Erika

DAMPFHOEFFER Stéphanie

DAVESNE Stéphanie

DELLAS Jessica

DUNAND Cécile

EL HAMDAOUI Sophia

ESTEVE Anne

ETIENNE Mélisande

FAYOS Céline

FOUASSON Charlotte

GALAVIELLE Anne Sophie

HAMMA Soraya

KERLOC'H Maëlle

KOJAYAN Lisa

LAFORET Aurelie

Un recours gracieux peut être formulé auprès de Madame la Directrice des Humaines et de la Formation dans les deux mois qui suivent la présente notification. La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai deux mois à compter de la date de sa notification. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr

Direction des Ressources Humaines et de la Formation Continue

Service des Examens & Concours

Centre Administratif A. Bénech -191 avenue du Doyen Gaston Giraud – 34295 MONTPELLIER CEDEX

LAMBINET Carine

LEVEAU Chrystel

LOHE Cassandra

MARCHAND Amelie

MARTIN Aurelie

MARTINEZ Laure

MARTINS Tiffany

MENGUAL Julie

MORENO Julie

MUSMEAUX Laure Marie

NOEMIE DIT BERTRAND Mélisande

PASSADE Elisa

QUEDEVILLE Sandrine

RESSENCOURT Tiphaine

RIMANE Wendy

SCHMITT Noellie

SLOMA Loïs

SPILERS Pauline

TURQUAIS Isabelle

ZIOUICHE Fatiha

<u>ARTICLE 2°</u>: Madame la Directrice des Ressources Humaines et de la Formation Continue est chargée de l'exécution de la présente décision.

Montpellier, le 22 octobre 2025,

P/La Directrice Générale et par délégation,

La Directrice des Ressources Humaines et de la Formation **Con**tinue

Anabelle DELPUECH

Un recours gracieux peut être formulé auprès de Madame la Directrice des Humaines et de la Formation dans les deux mois qui suivent la présente notification. La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai deux mois à compter de la date de sa notification. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr